



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A O U T 2 0 2 1

African Audiconsult

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

Sommaire

1. Rapport sur l'audit des états financiers.....3
2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires.....6
3. Etats Financiers.....8

African Audiconsult

Mesdames et Messieurs les Membres de l'association

« DVV INTERNATIONAL TUNISIE »,

1. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE », qui comprennent l'état de la situation financière au 31/12/2020, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes.

Ces états financiers audités, tels qu'annexés au présent rapport présentent les caractéristiques suivantes :

Excédent de l'exercice	43 383
Total des actifs nets	134 073
Variation de La Trésorerie	58 980

À notre avis, les états financiers ci-joints de l'association «DVV INTERNATIONAL TUNISIE» au 31 décembre 2020 présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilité de l'Auditeur pour l'audit des états financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie

Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement,

elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de l'association, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le bureau directeur de l'association du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son activité.
- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son activité ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

2. RAPPORT REALTIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptable de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles :

- A ce titre, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport annuel de l'association. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Contrairement aux dispositions de l'article 38 du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » a procédé au cours de l'exercice 2020 à des retraits d'espèces et à des règlements de dépenses par caisse dont le montant est supérieur à 500 Dinars.
- Contrairement aux dispositions de l'article 40 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association ne tient pas les registres suivants :
 - Le registre des membres ;
 - Le registre des délibérations des organes de direction de l'association ;
 - Le registre des activités et des projets ;
 - Le registre des dons.

Autres observations

-La directrice régionale Mme Donia BEN MILOUD a ouvert un compte bancaire en son nom libellé en Euro chez la BIAT sur lequel ont transité les premiers appels de fonds pour le financement des activités de l'association en Tunisie.

Ce compte à été exclusivement dédié aux activités de l'association en Tunisie et il a fait l'objet d'une convention dite « convention tripartite de compte courant INTERNATIONAL dirigé » signé Le 30/05/2019 entre Mme BEN MILOUD, DVV INTERNATIONAL ET DVV INTERNATIONAL TUNISIE. Ce compte a été clôturé en février 2020.

Tunis, le 23/08/2021

Le commissaire aux comptes
P/AFRICAN AUDICONSULT
Ridha OUHIBI



A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Ridha Ouhibi', written over a horizontal line.

LES ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Etat de la Situation Financier
Exercice Clos 31Decembre 2020
(Montant Exprimés en DT)

ACTIFS		NOTES	31/12/2020	31/12/2019
	Liquidités et équivalents de Liquidités	1	153 853	94 873
	Placements et autres actifs financiers			
	Autres actifs courants	2	2 927	4 596
	Créances et comptes rattachés			
	Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
	Autre actifs non courants			
	Immobilisations financières	3	3 400	3 400
	Immobilisations corporelles	4	79 510	91 470
	Immobilisations Incorporelles			
Total des actifs			239 689	194 340
PASSIFS ET ACTIFS NETS				
	Concours bancaires et autres passifs financiers			
	Autres passifs courants	5	83 078	23 478
	Fournisseurs et comptes rattachés	6	22 539	80 172
	Provisions			
	Apports reportés			
	Autres passifs non courants			
	Emprunts			
Total des passifs			105 617	103 650
	Dotations			
	Apports affectés à des immobilisations			
	Subventions d'investissement			
	Réserves			
	Excédents ou Déficits reportés	7	90 690	0
	Excédent de l'exercice		43 383	90 690
Total des Actifs Nets		8	134 073	90 690
Total des Passifs et Actifs Nets			239 689	194 340

Etat des Produits et des Charges
Exercice Clos 31Decembre 2020
(Montant Exprimés en DT)

Produits		NOTES	31/12/2020	31/12/2019
	Cotisation des adhérents			
	Revenus des activités et manifestations			
	Subventions de fonctionnement	9	1 171 759	762 185
	Apports non monétaires			
	Autres Apports			
	Produits des placements			
	Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice			
	Autres gains		6	363
Total des produits			1 171 766	762 548
Charges				
	Aides accordées	10	646 383	363 403
	Achats consommés de fournitures et approvisionnements	11	16 598	
	Charges Du Personnel	12	225 383	114 008
	Dotations aux amortissements et aux provisionnements		25 497	10 913
	Autres charges courantes	13	213 899	170 289
	Charges financières nettes	14	610	2 956
	Autres pertes		13	10 289
Total des charges			1 128 383	671 858
Excédents des produits sur les charges de l'exercice			43 383	90 690

DVV INTERNATIONAL TUNISIE
Etat de flux de trésorerie Clos au 31/12/2020
Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens

	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des cotisations des adhérents		
Encaissement des Quottes part des adhérents dans le financement des activités et manifestations		
Encaissement des subventions de fonctionnement	1 173 983	751 819
Décaissement des rémunérations versées aux fournisseurs et autres débiteurs	846 493	128 465
Décaissement des rémunérations versées aux personnel	139 175	108 758
Autres Décaissements des activités courantes	115 978	332 626
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	72 337	181 970
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 357	87 097
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-13 357	-87 097
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
Encaissement des dotations	0	0
Encaissement des subventions d'investissement	0	0
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	0	0
Encaissement provenant des emprunts	0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0
Variation de trésorerie	58 980	94 873
Trésorerie au début de l'exercice	94 873	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	153 853	94 873

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » est la filiale de L'ASSOCIATION ALLEMANDE DE L'EDUCATION DES ADULTES ET L'ALPHABETISATION « DVV INTERNATIONAL ».

Elle a pour objet :

- La contribution au développement des mécanismes de l'éducation des adultes ;
- L'irradiation de l'alphabétisation sous toutes ses formes.

L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

La constitution de l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°51 du 03/05/2019.

II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément à la Norme Comptable Tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien.

La date d'arrêt des comptes est le 31 décembre.

Les principales méthodes comptables adoptées par l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

1. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

Matériels de transport	20%
Matériels informatiques	33%
Equipements de bureau	15%

2. Subventions de fonctionnement :

Les subventions attribuées pour couvrir des charges spécifiques sont à rapporter aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

Les subventions de fonctionnement sont enregistrées comptablement au crédit d'un compte de produit.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'association n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

V. NOTES D'INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

1. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31/12/2020

1.1 AC1 Liquidités Et Equivalents De Liquidités :

Au 31/12/2020, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de 153 853 DT. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
AMEN BANQUE	153 652	94 451
CAISSE	201	422
Total	153 853	94 873

1.2 AC3 Autres Actifs Courants :

Au 31/12/2020, les autres actifs courants présentent un solde débiteur de 2 927 DT. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
CHARGES CONSTATES D AVANCE	1 667	1 560
COMPTE D ATTENTE **	1 260	0
Debiteurs divers donia ben miloud	0	3 006
Total	2 927	4 566

****compte d'attente**

Le solde de 1 260 DT représente un règlement bancaire effectué par erreur à la date du 27 octobre 2020 en faveur du fournisseur Agence Olympia.

L'association a réclamée par écrit cette « erreur successive de double virement » auprès de l'agence Amen Banque Montplaisir le 02/11/2020 ainsi elle a procédé à un rappel le 22/04/2021 et le 11/06/2021.

1.3 AC7 Immobilisations Financières :

Au 31/12/2020, les immobilisations financières présentent un solde de 3 400 DT. Elles correspondent au dépôt de garantie relatif au contrat de location du bureau de DVV INTERNATIONAL Tunisie.

1.4 AC8 Immobilisations corporelles :

Au 31/12/2020, les immobilisations corporelles présentent un solde brut de 115 919 DT et un solde net d'amortissements de 79 510 DT. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
MAATERIEL DE TRANSPORT	68 500	68 500
MATERIEL INFORATIQUE	30 120	17 725
EQUIPEMENT DE BUREAU	17 299	16 158
Total Brut	115 919	102 383
Amortissements	36 410	10 913
Total Net	79 510	91 470

1.5 PA2 Autres Passifs Courants :

Au 31/12/2020, les autres passifs courants présentent un solde créditeur de 83 078 DT. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
CHARGES A PAYER	42 849	0
CNSS	6 785	4 064
ADHERENTS ASSOCIATION **	16 993	14 433
Impôts et taxes à payer	16 450	4 981
Total	83 078	23 478

****Le compte « ADHERENTS ASSOCIATION »**

Ce Compte présente au 31/12/2020 un solde créditeur de 16 994 DT qui se détail ainsi :

Date	Mvmt débit	Mvmt crédit	Libellées
04/05/2019		3 400	Versement de 3400 DT en tant que dépôt de garantie, soit l'équivalent de 2 mois de loyer du bureau.
08/05/2019		2 696	Règlement partiel du montant de la facture relative à l'acquisition des meubles de bureau auprès du fournisseur « Meuble Mezghani » par chèque BH N°1074655 au nom de madame Monia Mannai.
10/05/2019		2 890	Règlement du loyer pour les mois de mai et juin net de retenue à la source (3400*0.85)
29/05/2019		4 823	Règlement de la facture N°190986 relative à l'acquisition des meubles de bureau auprès du fournisseur « Meuble Mezghani » par chèque BH N°1074659 au nom de madame Monia Mannai.
05/08/2019		3 185	Versement devise par madame donia dans le compte BIAT (1000.00 EURO)
Solde au 31/12/2020		16 994	

1.6 PA3 Fournisseurs et comptes rattachés :

Au 31/12/2020, les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde créditeur de 22 539 DT. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Fournis. factures non parvenues	0	77 166
Fournisseurs divers	22 539	3 006
Total	22 539	80 172

2. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ARRETE AU 31/12/2020

2.1 PR3 Subventions de Fonctionnement :

Au 31/12/2020, les subventions de fonctionnement présentent un solde créditeur de
1 171 759DT.

2.2 CH1 Aides Accordées

Au 31/12/2020, cette rubrique présente un solde total débiteur de 646 383 DT qui se détaille
ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
BUDGET SSF MAROC	2 573	0
BUDGET RAMAA	12 839	0
BUDGET AVFA	103 166	0
BUDGET ISEFC	68 206	0
BUDGET UNFT	97 032	91 155
BUDGET AFEFJRK	72 353	72 554
BUDGET MAS	286 638	165 470
BUDGET TOGO	3 574	
Autres	0	34 224
Total	646 383	363 403

2.3 CH2 Charges de personnel

Au 31/12/2020, Les charges de personnel présente un solde total débiteur de 225 383 DT qui
se détaille ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
AUTRES CHARGES SOCIALES	10 616	5250
ACCIDENT DE TRAVAIL	488	54
CHARGES SOCIALES	13 484	5165
CHARGES DE PERSONNELS	200 796	103162
FRAIS DE FORMATION	0	377
Total	225 383	114 008

2.4 CH3 Dotations aux amortissements et aux provisions

Au 31/12/2020, la dotation aux amortissements présente un solde débiteur de 25 497DT.

2.5 CH4 Autres Charges Courantes

Au 31/12/2020, les autres charges courantes présentent un solde total débiteur de 213 899 DT qui se détaille ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Remunérations d'intermediaires et honoraires	96 354	103180
Voyages et receptions	66 008	28647
Location de bureau et charges annexes	23 169	14020
Location voiture	0	6000
Charges d'assurances	2 689	1280
Fournitures de bureau	0	4087
Services extérieurs	6 114	1260
Entretiens et réparations	2 952	1874
Carburant	0	2801
Publicité	10 988	1500
Impots taxes et versements assimilés	4 842	1612
Pertes de change	782	0
Autres divers	0	4028
Total	213 899	170 289